



Dans le cadre de sa mission de conseil, le CAUE propose gratuitement une assistance architecturale, paysagère et un accompagnement pour les travaux de rénovation énergétique.

Cette action s'adresse aux particuliers désirant construire, rénover leur maison ou améliorer la performance énergétique de leur logement

Elle est menée en collaboration avec les services instructeurs des Communauté de communes accueillant les permanences délocalisées.

RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE À VOTRE PROJET D'HABITAT !

Un conseil personnalisé avec un architecte et un conseiller énergie



Avant de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme ou de commencer vos travaux de rénovation, vous pouvez bénéficier d'un conseil d'environ 1 heure. Cet entretien avec nos professionnels vous permettra d'avoir une vision globale sur tous les aspects de votre projet.

Nos conseillers vous apporteront leurs compétences afin de vous aider à définir vos besoins en terme d'espace tout en s'adaptant à votre budget et en tenant compte des possibilités d'évolution de votre maison.

Ils vous aideront à optimiser l'implantation votre maison sur le terrain, à organiser et dimensionner judicieusement les espaces, à l'intégrer dans le paysage et à aménager votre jardin.

Ils vous guideront également dans le choix des matériaux, des isolants, du mode de chauffage... pour avoir une maison économe en énergie bénéficiant d'un confort optimal hiver comme été.

PRÉPARATION DE L'ENTRETIEN



Pour une étude approfondie de votre projet, il est souhaitable d'apporter lors de ce rendez-vous les documents ci-dessous :

DOCUMENTS D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme, zonage, certificat d'urbanisme, carte communale, cahier des charges du lotissement, ZPPAUP...
(site de la Communauté de communes, service instructeur)

PLANS DE L'EXISTANT OU DE VOTRE PROJET

Vue aérienne, cadastre, plans, dimensions, coupes, croquis...
(possibilité de téléchargement sur internet cf.ci-contre)

PHOTOGRAPHIES DU PROJET

Le terrain ou le bâti dans son environnement, les constructions voisines, la végétation, la visibilité immédiate, la pente...

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Factures de consommation d'énergie sur 1 an, devis de travaux, avis d'imposition afin de connaître les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

géoportail.gov.fr

Géoportail permet de visualiser des cartes et des photographies aériennes actuelles et anciennes, et autres données liées à l'environnement, à l'aménagement et au service public. Il donne la possibilité de rechercher les pentes des terrains.

cadastre.gov.fr

Ce site permet de rechercher et d'imprimer une parcelle sur la commune de votre choix. Vous pouvez également consulter sa surface cadastrale.

album-des-territoires.caue.dordogne.com

Ce site propose de naviguer dans le département de la Dordogne par des onglets thématiques. Vous y trouverez un gisement de connaissances via une cartographie interactive. Chaque album couvre le territoire d'une Communauté de communes.

**ESPACE
CONSEIL**



Le service public de la rénovation énergétique

L'ESPACE INFO-ÉNERGIE DU CAUE

Les conseillers FAIRE accompagnent les particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique lors de conseils personnalisés, de permanences téléphoniques ou par mail. Ils évaluent avec les porteurs de projets les travaux les mieux adaptés en fonction de leur budget et les renseignent sur les aides financières dont ils peuvent bénéficier.

Plusieurs permanences par semaine se tiennent au CAUE ou dans les communautés de communes partenaires.





PRENEZ

RENDEZ -VOUS

05 32 28 00 38

www.ccbdp.fr

**12, avenue Jean Moulin
24150 LALINDE**



1 Permanence / mois

18 novembre 2021

16 décembre 2021

LE CAUE

*Né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le **Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'Environnement** de la Dordogne est un organisme investi d'une mission d'intérêt public créé à l'initiative du Conseil Départemental de la Dordogne en 1978.*

*le **CAUE** informe et oriente les personnes qui désirent construire ou rénover.*

Il dispense les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

24 Dordogne
c.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

**2 place Hoche
24000 Périgueux
courriel@cauedordogne.com
www.cauedordogne.com**

05 53 08 37 13